

CACES R.389

↳ Chariot automoteur de manutention a conducteur porté

Public :

- Conducteurs de chariots élévateurs.
- 6 personnes par groupe maximum.

Prérequis :

- Connaître les engins.
- Être apte au niveau médical.

Durée : 3 jours (1 jour de théorie ; 1 jour de pratique ; 1 jour de test).

Objectifs :

- Connaître les consignes de sécurité.
- Apprendre les manœuvres en vue de la délivrance du CACES.

Moyens pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques appliqués à l'activité de manutention de l'entreprise et avec les moyens mis à disposition par l'entreprise.
- Remise d'un support aide-mémoire (Mémoforma).
- Délivrance d'un certificat de stage.

Evaluation :

- Test final d'évaluation des connaissances théorique et pratiques (QCM et test pratique par un organisme testeur).

Dates, lieu, tarif : nous consulter.

PROGRAMME

Rappel réglementaire :
Recommandation R.389 (CNAM).

La Réglementation

- Les différentes instances et organismes de prévention
- Responsabilité pénale
- Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot élévateur
- Conditions de circulation en entreprise et/ou sur la voie publique
- Droit de retrait du conducteur

La Technologie des Chariots Automoteurs de manutention et des Accessoires de manutention : Fonctionnement & Maintenance

- Les différentes catégories de chariots et leurs caractéristiques
- Utilisations courantes et limites d'utilisation
- Les principaux organes du chariot
- Les circuits hydrauliques
- Les différents éléments de l'ensemble élévateur
- Le mode de transmission dont est équipé le chariot et les particularités de conduite
- Vérifications et opérations de maintenance (électromécanique...)
- Savoir utiliser la plaque de charge
- Distance de freinage du chariot...

La Prévention Des Risques Professionnels

- Dispositifs de sécurité du chariot
- Les produits dangereux
- Les différents pictogrammes et les panneaux de circulation
- Les risques liés à l'utilisation de carburants, des batteries...
- Conduite dans les lieux mal éclairés...
- Plan de circulation et/ou Protocole de sécurité
- Les contrôles obligatoires
- Interdictions relatives au transport ou à l'élévation de personnes
- Le port des EPI en fonction de l'opération à réaliser
- Les risques de circulations, les risques de stabilité de la charge transportée..
- Compte-rendu à la hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées

Pratique : Conduite des chariots automoteurs à conducteur porté

- L'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- Les opérations et vérifications de prise et fin de poste
- Circuler en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage, avec une charge obstruant la visibilité ...
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort
- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
- Effectuer la mise en stock et le déstockage d'un palettier
- Assurer le chargement ou le déchargement d'un véhicule par l'arrière
- Manutentionner une charge longue et/ou volumineuse, un container rigide
- Charger et décharger, le cas échéant, le chariot d'un porte engin.



R 389 m Cat. 3